

Le bilinguisme à l'école dès le plus jeune âge ? Une façon de préserver la culture bretonne, mais aussi un atout précieux pour la réussite scolaire.

div Yezh, div chañs

deux langues, deux chances

À la rentrée 2013, la filière bilingue des écoles publiques de Lanester comptait 168 élèves, de la maternelle à la terminale. Les cours y sont les mêmes que dans les autres classes, à la différence qu'ils sont dispensés ici la moitié du temps en français, et l'autre moitié en breton. « L'enseignement bilingue est très développé dans d'autres régions avec le catalan, le basque ou le corse, par exemple » précise Claude Cadiet, président de l'association des parents d'élèves bilingues Div Yezh.

Brezhoneg

La faculté de langage se construit entre 0 et 7 ans. Dès la petite section, entendre plusieurs langues est donc parfaitement naturel et

Extrait de l'album
« Tlouz'fe - Kevn, heñ
kruz » (p. 19) édité
par Brezhoù-Heol
en 2005
www.b-heol.com



source d'enrichissement (mais il est toujours possible de commencer en CP). Le bilinguisme se construit de manière stimulante quand la langue se rapporte à l'environnement affectif et culturel, d'où le choix du breton. Même si les parents ne le parlent pas ? « C'est le cas de la majorité d'entre eux et cela ne pose aucun problème. C'est d'ailleurs mon cas ! » répond Claude Cadiet. « Il s'agit juste de montrer de l'intérêt à l'apprentissage de l'enfant. »

Que du bonus !

Différentes études ont démontré que l'enseignement bilingue facilite l'apprentissage d'autres langues, mais permet également une meilleure capacité d'abstraction, primordiale dans certaines matières comme les mathématiques. À l'arrivée en CP ou en 6^e, il n'y a pas de surcharge de travail : l'apprentissage se fait selon des méthodes identiques aux classes monolingues. Dispensées des contraintes de la carte scolaire, les classes bilingues comptent en général un plus petit nombre d'élèves, gage de meilleures conditions d'apprentissage. Outre le lien tissé avec la culture régionale et la langue maternelle de certains grand-parents, ces jeunes Bretons s'offrent en prime une option précieuse pour de nombreux métiers (enseignement, médias, culture, petite enfance...). Un plus sur leur futur CV !

Enseignement bilingue dans les écoles maternelles Eugénie Cotton et Renée Raymond ainsi qu'à l'élémentaire Romain Rolland.
www.divyez-hann-ar-ster.org

Inscriptions dans les écoles

1^{re} inscription dans une école maternelle publique : L'enfant doit être né avant le 31 décembre 2012 inclus. L'inscription s'effectue au service enseignement de l'Hôtel de ville :

- à partir du 7 avril 2014 pour les enfants habitant à Lanester,
- à partir du 2 juin pour les enfants extérieurs à la commune.

1^{re} inscription dans une école élémentaire publique : pour les enfants scolarisés en 2013/2014 en grande section dans une école publique de la commune, un certificat d'inscription en classe de CP sera édité par la mairie et remis aux écoles maternelles respectives. Les parents devront se présenter à l'école élémentaire précisée sur le certificat.

Documents à fournir : livret de famille et justificatif de domicile

Renseignements :
Direction Affaires Scolaires
(Hôtel de Ville, 1^{er} étage)
02 97 76 81 92
enseignement@ville-lanester.fr

Fournisseurs d'inscription et demande de dérogation du périmètre scolaire à télécharger sur www.lanester.com